



HAL
open science

L'écriture inclusive entre langue, discours et société

Sophie Moirand, Christian Rivera

► **To cite this version:**

Sophie Moirand, Christian Rivera. L'écriture inclusive entre langue, discours et société. 2021. hal-04024940

HAL Id: hal-04024940

<https://hal-univ-paris3.archives-ouvertes.fr/hal-04024940>

Preprint submitted on 11 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Sophie Moirand

Université Sorbonne nouvelle, équipe Clesthia (Axe Sens et Discours)

sophie.moirand@sorbonne-nouvelle.fr

Texte écrit à partir de la visio-conférence effectuée de Paris, le 06-11-2020,

à paraître dans un ouvrage collectif au Chili : « *Lenguaje, masculinidades e inclusion en las universidades* »

Résumé

Réfléchir aux différents « sens » que des chercheur.e.s en sciences du langage, en France, attribuent actuellement à la notion d'écriture inclusive, tel était l'objectif premier de cette visio-conférence. En repartant d'un essai paru en 1978 intitulé *Les mots et les femmes* et présenté comme « une approche sociolinguistique de la condition féminine » de Marina Yaguello, on tentera de réfléchir sur quelques travaux actuels de jeunes chercheur.e.s, qui se positionnent dans leur époque, et qui s'aventurent, au delà de la langue et des discours produits sur « le genre » et ses différentes déclinaisons, vers un tournant « politique » de cette thématique autour de notions issues de la philosophie ou de la sociologie politique, ce qui participe également, selon nous, à la réflexion sur le genre, y compris le genre « grammatical ».

L'écriture inclusive entre langue, discours et société

Pour réfléchir sur la question controversée de l'écriture inclusive, je suis repartie d'un livre publié en 1978 par une jeune linguiste (actuellement professeure émérite), qui venait de traduire du russe en français l'ouvrage attribué à Bakhtine et publié en France l'année précédente *Le marxisme et la philosophie du langage*, dont le sous-titre était *Essai d'application de la méthode sociologique en linguistique*.

Ce livre de Marina Yaguello, *Les mots et les femmes*, republié depuis en livre de poche, comporte également en sous-titre *Essai d'approche sociolinguistique de la condition féminine*. L'argument développé se place d'emblée comme une question de société (*la condition féminine*) et il ne s'agit pas seulement de parler des « mots », comme l'indique la quatrième de couverture de l'édition de 2018 : « *Il s'agit de cerner le langage dans sa diversité sexuelle posée comme culturelle et non pas naturelle* ».

Dix ans après Mai-1968, une nouvelle génération était entrée à l'Université, et davantage de femmes étaient devenues enseignantes-chercheuses (ou chercheuses), selon les « règles » d'accord de cette nouvelle écriture, qui n'était pas encore un objet de recherche à l'Université en France. Un gouvernement de gauche arrive au pouvoir trois ans plus tard en France (1981), et la linguistique (dont la licence/maîtrise a été créée en 1967-1968) devient « les sciences du langage », en 1982.

Cela marque une certaine orientation vers les sciences sociales d'une partie de cette communauté, et les questions de langage s'élargissent à l'au-delà de « la langue » (dans les langues qui distinguent *la langue*, au sens de Saussure, et *le langage*, ce qui n'est pas le cas de l'anglais). Ainsi, à titre d'exemple, Marina Yaguello cite, entre autres, *Le deuxième sexe* de Simone de Beauvoir, qui date de 1949, et « *Le sexe ou la tête* » de Hélène Cixous pour traiter des « mots » et des « femmes ». Sans doute est-il important de le rappeler : les femmes ne votent en France que depuis les années 1940 – 1946 exactement (et non pas depuis la Révolution de 1789, comme le pensent parfois certain.e.s étudiant.e.s...).

La couverture de l'édition de 2018 est illustrée d'un dessin de Claire Brétécher, auteure de bandes dessinées pleines d'humour, qui mettaient en scène des femmes « en train de se libérer » et qui ont eu beaucoup de succès dans les années 1980-1990 ; le dessin reproduit en couverture semble montrer quatre femmes « modernes » en train de discuter de la place des femmes dans la société, c'est-à-dire dans le langage verbal, et qui stigmatisent le langage des hommes qu'on leur a imposé, en parlant de « leur » vocabulaire :

- *ce qu'il faut c'est se nommer
dans notre intégrité, dans
notre identité telle que
leur vocabulaire mutilant
et séparatiste ne l'a jamais
incorporé...*
- *exactement*

Re-lire cet ouvrage aujourd'hui montre à quel point le regard que l'on porte sur une écriture, qui serait inclusive, a beaucoup changé et comment les pratiques ont évolué ces dernières années, malgré les réticences de linguistes francisants, en raison de particularités de la langue française, et non pas en raison d'un réflexe strictement « conservateur », comme celui de certains académiciens ou certains politiciens ou même certains intellectuels.

Je donnerai une première définition pour réfléchir à ce qu'on appelle « l'écriture inclusive », celle de l'encyclopédie de l'internet *Wikipedia* (consultée plusieurs fois en octobre 2020), qui a l'avantage de présenter une variété actuelle de dénominations utilisées en français, mais qui ne sont pas totalement équivalentes (voir *infra*) :

« Le langage épïcène, la rédaction épïcène, le langage neutre, l'écriture inclusive ou le langage dit « non-sexiste » ou « dégenré » est un ensemble de règles et de pratiques qui cherchent à éviter toute discrimination sexiste par le langage ou l'écriture. »

Mais comment « dégenrer » le langage verbal, dans une langue comme le français, qui n'a pas de « neutre » et où tous les substantifs sont soit « féminins » soit « masculins », y compris les objets ? Est-ce la langue qui est « sexiste » ? le langage ? la société ? Ou bien, au-delà des questions de « langue » ou de « langage », s'agit-il de rendre « visibles » ceux qui ne se reconnaissent pas dans cette dualité binaire « homme *ou* femme », imposée à la fois par la langue et par la société ? ou celles/ceux qu'on ne voulait pas « voir », celles/ceux qu'on ne veut toujours pas « voir », et qui sont encore souvent stigmatisés (celles/ceux qu'on catégorise à travers des sigles telles que LGBT ou LGBTQI), mais dont certain.e.s commencent à être reconnu.e.s dans certains pays européens, qui proposent trois catégories sur les cartes d'identité : sexe féminin, sexe masculin, sexe indéterminé.

1. Débat sociétal vs spécialistes du langage

La construction d'identités « genrées » se fait à travers les discours tenus par la société : les parents, l'école, la religion, la littérature, les médias... mais également par les règles de la langue et en particulier pour le français, qui n'a pas de « genre grammatical » dit « neutre » (en français un mot est soit féminin soit masculin). La règle, grammaticale, qui s'est longtemps appliquée (et s'applique encore), c'est qu'en cas d'accord avec deux mots, dont

l'un est de genre féminin et l'autre de genre masculin, « c'est le masculin qui l'emporte sur le féminin ». Mais il existe pourtant des langues où il n'existe pas de « genre grammatical » (le finnois, le hongrois), ce qui ne semble gêner personne dans les pays où on les parle, et, historiquement, cette règle d'accord au masculin n'a pas toujours existé (l'accord étant alors dicté par le genre du mot le plus proche de l'adjectif à accorder).

De fait, c'est la particularité de ne pas avoir de genre « neutre » et le fait d'avoir seulement deux genres grammaticaux (féminin/masculin) qui complique la mise en place d'une écriture dite « inclusive ... Or, est-ce qu'il est suffisant d'imposer dans « la langue » l'égalité des genres grammaticaux pour que s'impose, dans la société, l'égalité des sexes ? Telle est une des sources du débat sur l'écriture inclusive car, à titre d'exemple, cette écriture ne parvient pas (pas encore...) à remettre en cause les catalogues de jouets où l'on trouve encore des pages « roses » pour les jouets destinés aux filles (essentiellement des poupées ou des accessoires de cuisine et de dinette), et des pages bleues pour les garçons, dont les jouets ne sont jamais des poupées, mais plutôt des voitures, des avions et des accessoires « guerriers », éventuellement des « petits soldats », même si on perçoit récemment quelques efforts, du côté des commerciaux.

Dans le n° 44 (2018) de la revue *Semen* sur « Le genre, lieu discursif de l'hétérogène », quatre jeunes chercheur.e.s francophones, Julie Abbou, Aron Arnold, Maria Candea et Noémie Marigner participent à un entretien sur l'écriture inclusive, dont on commentera ici quelques extraits.

- D'après M. Candea, le terme **écriture inclusive** « peut avoir un sens très large et peut recouvrir une grande quantité de techniques, plus ou moins stabilisées, utilisées pour construire un langage non discriminant par rapport aux personnes de genre féminin ou, plus largement, par rapport aux personnes non binaires. Dans ce sens large, le même ensemble de pratiques a aussi été appelé » (§ 1¹) :

langage non discriminant, langage épïcène, langage égalitaire,
langage non sexiste, dégenré, français dé-masculinisé,
féminisation

- Pour rendre la grammaire moins « sexiste », ces jeunes chercheur.e.s parlent de visées et d'actions différentes qui « visent à représenter les femmes aux côtés des hommes » en abandonnant la règle « le masculin l'emporte sur le féminin », c'est-à-dire, à titre d'exemple (§ 5,6,7) :

- pratiquer une « féminisation du lexique » en utilisant des procédés typographiques : ajouter un 'e' : l'étudiant(e) – **mais cela semble mettre les femmes « entre parenthèses »** ...
- ajouter un E majuscule : l'étudiantE – **mais cela ne donnent-ils pas trop d'importance aux femmes ?**
- utiliser des points de base ou des points médians : les étudiant.e.s /les étudiant e s

¹ Dans les revues désormais numérisées en France sur www.openedition.revues.org les paragraphes sont numérotés, et nous avons choisi de renvoyer au paragraphe auquel nous empruntons les passages cités de cet entretien, les cotextes des extraits nous paraissant ici fondamentaux pour comprendre les arguments des chercheur.e.s interrogé.e.s par la revue *SEMEN*.

- procéder à **des amalgames** : **toustes, iels**
- procéder à de nouvelles règles de choix lexicaux dans les textes officiels du gouvernement, des entreprises et des universités :
 - remplacer « droits de l’homme » par « **droits humains** »... mais est-ce équivalent ?
 - remplacer « carte d’électeur » par « **carte électorale** »... mais est-ce la même chose ?
 - remplacer « lecteurs et lectrices » par « **lectorat** »
 - remplacer « professeurs et professeures » par « **le corps enseignant** », etc.

Ce que Julie Abbou (2011, 2018) résume ainsi, propositions reprises dans le tableau suivant publié par Céline Pozniak et Heather Burnett, auteur.e.s d’un travail sur « Les dimensions politiques de l’écriture inclusive dans les universités parisiennes : une étude de corpus »² :

exemples EI (Burnett/Pozniak)	
FORM	EXAMPLE
Hyphen	étudiant-e-s
Period	étudiant.e.s
<i>Point médian</i>	étudiant·e·s
Capital	étudiantEs
Underlining	étudiant <u>es</u>
Long forms	locuteurices
Repetition	étudiantes et étudiants, locuteurs, locutrices
Slash	étudiants/étudiantes, locuteurs/ices

Table 1 – Variants of *écriture inclusive* in Abbou (2011, 2017)

Ces propositions conduisent de fait à re-travailler certaines questions de sémantique discursive comme l’acte de nommer, ainsi que les opérations de référencement et de catégorisation (voir Moirand 2019, § 46 à 55), qui s’appliquent aux hommes et aux femmes dans les instances administratives (voir *infra*).

Maria Candea rappelle à ce propos que ces pratiques ont été diffusées par des organisations, des responsables politiques, de grandes entreprises « comme indice d’activisme orienté vers la promotion de l’égalité en actes » : ainsi des institutions privées ou publiques ont voulu montrer leur modernité à travers des règles d’écriture qui relevaient de l’écriture inclusive. De même, le Général de Gaulle fut l’un de premiers à s’adresser à la nation en commençant ses discours de chef d’État par une forme d’adresse intégrant les deux sexes : « Françaises, Français... », ce qui à l’époque ne passa pas très bien auprès d’une partie de ses partisans... (Candea, 2018, *Semen* 44, § 12 et 13).

Pour Julie Abbou, parallèlement à l’histoire institutionnelle, « s’est développée une pratique dans les milieux féministes, puis libertaires, puis queers qui ne visait pas à atteindre une quelconque parité mais qui avait pour objectif de remettre en question le genre lui-même, comme un “processus de catégorisation hiérarchisante” ». Pour elle, « c’est au milieu des années 1990 que commencent à apparaître des formes nouvelles, notamment dans des

² diffusé en anglais sur www.scholar.google.fr (consulté en novembre 2020) et paru depuis dans *Journal of Sociolinguistics* : <https://doi.org/10.1111/josl.12489>

brochures féministes, anarchistes, libertaires..., et « C'est dans les années 2000, plus particulièrement, que ces pratiques vont se diffuser plus massivement dans ces espaces idéologiques » (voir Abbou, 2019, *Semen* 44, § 14).

Quant à Aron Arnold, il souligne que ces « différences dans les pratiques peuvent [...] être associées à deux visées différentes de l'écriture inclusive », qui « ne s'excluent pas forcément mutuellement et peuvent converger » (§ 9) : « La première serait la parité et consisterait à ne pas invisibiliser le genre féminin par le masculin générique et à faire apparaître les déclinaisons féminines aussi souvent que les masculines (par des doublets ou bricolages graphiques fusionnant le féminin et le masculin). Et la deuxième visée serait la neutralisation de la binarité de genre ». Or, poursuit-il, cette neutralisation « peut aussi être vue comme une stratégie pour signifier la continuité entre le féminin et le masculin », ce qui « permet par exemple à des personnes d'instancier graphiquement qu'elles se définissent comme trans non binaires ou comme intersexes (comme dans je suis fabuleux.se) ».

Mais « l'écriture inclusive » déclenche des débats au sein même des spécialistes de sciences du langage, et notamment des spécialistes de langue française. Sans doute parce qu'elle est « traduite », ou plutôt « calquée » de dénominations pratiquées en anglais, comme l'indique l'ouvrage dirigé par D. Manesse et G. Sioufi *Le féminin et le masculin dans la langue*, 2019, p. 7 :

« L'expression française paraît une traduction de l'expression anglaise *inclusive writing*, qui est une variante de *inclusive language*, ou *gender-inclusive language*, attestée dans certains pays de langue anglaise depuis au moins une dizaine d'années, notamment dans les milieux académiques. Pour ses promoteurs, l'*inclusive language* vise à « inclure » toutes les personnes par une désignation, qu'il s'agisse de sexe, d'ethnicité, de religion... Le *gender-inclusive language* en est une spécificité. On remarque que cet emploi s'inscrit dans la continuité de discours sur l'exclusion sociale, notamment dans le domaine du handicap. »

Les spécialistes de langue française en France, ainsi que certains spécialistes de linguistique d'autres langues, qui ont écrit dans cet ouvrage, rappellent l'histoire de la langue sur laquelle ils travaillent, la façon dont elle a été « normée » par la société, par l'école et les institutions, et comment se sont ainsi développées différentes conceptions du féminin et du masculin « dans » la langue, moins dans le discours et dans la société. Ce qui ne reflète pas totalement la définition donnée par l'encyclopédie *Wikipedia*, davantage marquée par les cultures anglophones, ni même les positions d'une nouvelle génération de spécialistes du genre, que l'on a cités *supra* – voir également sur ces débats de spécialistes de langues A. Rabatel et L. Rosier dir. 2019.

Une critique fréquente de ces spécialistes contre l'écriture « inclusive » en français (qui a été proposée bien avant la France par d'autres pays francophones (d'abord le Canada, en raison de son bilinguisme avec l'anglais, langue qui ne pose pas les mêmes problèmes que le français, mais également la Belgique et la Suisse), porte sur « l'impossibilité du système du français » à se plier aux exigences de cette écriture. Ainsi, P. Charaudeau (2018) se demande s'il faut « *tordre la langue au point de créer plus de problèmes que de solutions* » dans une

langue comme le français qui « à la différence d'autres langues, ne marque pas systématiquement le féminin ni dans les mots grammaticaux ni dans les mots du lexique ». Car, à la différence d'autres langues romanes, que l'auteur connaît bien, le français oral ne fait pas non plus « entendre » à l'oral certaines marques de l'écrit, et notamment les marques d'accord grammatical. S'appuyant sur quelques exemples de propositions « mesurées », fondées à la fois sur ses connaissances de spécialiste de langues romanes et de sciences du langage, les opposant ainsi aux polémiques militantes et/ou politiques qui se développent à propos du français, il conclut que (p. 19 de la version mise en ligne, datée du 25 janvier 2018) :

« L'écriture inclusive n'est pas scandaleuse. Elle s'avère au regard de ce qui a été démontré, parfois justifiée, parfois inopportune. Si la question est que les femmes soient visibles dans l'usage, l'expression, le discours, il suffit qu'une marque identifie la présence du féminin : un déterminant, le mot femme et parfois un suffixe. Dès lors, on ne peut plus parler d'invisibilité [*sic*]. Pour le reste, on voit que, dans tous les cas précédemment décrits, le procédé de neutralisation discursive permet de résoudre le problème de l'indifférenciation sexuée, chaque fois que le contexte le justifie, sans qu'il y ait discrimination de genre ».

Cela dit, les linguistes restent dans la dichotomie « classique » féminin vs masculin, ce qui ne correspond pas aux visées actuelles des jeunes chercheur.e.s (voir *supra*) qui travaillent sur « le genre » – et pas seulement sur le genre grammatical. Ce dont rend compte l'article critique publié en ligne par Maria Candea à propos de l'ouvrage dirigé par D. Manesse et Gilles Sioufi³, et qui souligne en note, que, quoiqu'il en soit du côté des spécialistes de la langue, l'écriture inclusive se répand à travers l'internet : « A titre d'exemple, 40 occurrences différentes de “toustes” dans les messages postés sur Twitter durant la seule journée du 23 novembre 2019 ». Ce dont rend compte également un article récent du mensuel du Syndicat de l'enseignement supérieur *le snesup* (n° 685, mai 2020, p. 23) sur « Sexisme, violences sexuelles et LGBTphobies : le rôle de l'université ? ».

2. Lorsque « le genre » devient un problème de société

Si en France le débat fait rage entre ceux qui sont « pour » et ceux qui sont « contre » l'écriture inclusive, la Belgique, le Canada, la Suisse ne connaissent pas ce genre de polémiques autour du français. Lorsque cette écriture a été pratiquée en France par les grandes entreprises, voire également les universités, cela restait une question entre spécialistes, qui n'atteignait pas le grand public, ... tant qu'on ne touchait pas à l'enseignement laïc et obligatoire.

Et c'est la publication d'un manuel scolaire en septembre 2017 qui déclencha l'offensive la plus médiatisée et la plus violente contre ces propositions d'écriture ces dernières années, comme le racontent les chercheur.e.s déjà cité.e.s.

³ « Manesse et Sioufi : Le féminin et le masculin dans la langue, l'écriture inclusive en questions ». En ligne : <https://savoirsenprisme.com/numeros/10-2019-les-nouvelles-formes-decriture/manesse-et-siouffi-le-feminin-et-le-masculin-dans-la-langue/>

Un éditeur scolaire, Hatier, se permet de publier un manuel d'histoire et de géographie (destiné aux élèves du cours moyen deuxième année – âgés de 8 à 10 ans environ) rédigé en langue « inclusive ». Le journal *Le Figaro* (journal conservateur, qui ne cache pas ses idées de droite) publie un article virulent contre cette initiative éditoriale. Une association, qui s'était fait remarquer lors de manifestations contre « le mariage pour tous » (c'est-à-dire « ouvert » aux personnes de même sexe) s'enflamme. Un philosophe (« un essayiste, animateur de radio et de télévision », dit *Google*, consulté le 11-08-2021), Raphaël Enthoven s'empare du débat dans sa chronique matinale sur une radio généraliste le 26 septembre 2017 : citant Orwell (1984) et la novlangue, il est « contre » cette initiative, lui aussi. Et la polémique devint « virale » sur les réseaux sociaux et dans les médias (voir Noémie Marigner, *Semen* 44, § 16, 17, 18).

L'Académie française finit par publier un communiqué :

« Devant cette aberration “inclusive”, la langue française se trouve désormais en péril mortel, ce dont notre nation est dès aujourd'hui comptable devant les générations futures... » (*Semen* 44, §17)

La tension monte à partir d'un tweet du ministre de l'Éducation nationale :

« Il y a une seule langue française, une seule grammaire, une seule République. »

Et le Premier ministre décida ainsi de bannir « le point médian » des documents officiels... Ce qui s'avéra en contradiction non seulement avec les pratiques de certaines grandes entreprises et de certaines universités, mais également avec les décisions du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, créé à l'initiative de l'État, et qui avait sorti, en 2015, un « *Guide pratique pour une communication publique sans stéréotype de sexe* », « sans remous et sans susciter de polémique » (*Semen* 44, § 17).

Mais les spécialistes du langage, et notamment de la langue française, continueront à débattre... car le français reste une langue qui ne facilite pas les propositions de l'écriture inclusive, d'une part parce qu'elle n'a pas de genre grammatical neutre, et d'autre part parce que les liaisons obligatoires provoquent des confusions féminin/masculin, non seulement chez les apprenants étrangers, mais également dans la nomination, à titre d'exemple, des possessifs, dits « masculins », lorsque la voyelle initiale d'un objet ou d'une personne marquée par le féminin oblige à employer le pré-déterminant « masculin » [sic] à cause d'une liaison obligatoire à l'oral : *mon amoureuse, mon écharpe* (alors qu'il s'agit d'une amoureuse et d'une écharpe...⁴). Enfin, parce que « la langue française » reste encore aujourd'hui un lieu de clivage idéologique et politique en France.

Parallèlement à ce débat public, qui échappe au cercle des spécialistes du français, on assiste également, en particulier depuis les années 1980, à une évolution des travaux qui se réclament de l'Analyse du Discours Française (dite ADF) et de la sociolinguistique, voire de la sociodidactique (Moirand 2019 pour une synthèse). L'analyse du discours « à la française » a toujours eu un rôle critique, mais ce sont surtout les terrains d'analyse qui ont évolué : ce n'est plus seulement les discours des partis politiques, les discours officiels des Présidents au

⁴ Ce qui n'est pas sans poser quelques problèmes aux enseignants de français, langue étrangère... surtout si les ouvrages de français signalent que « mon » est un adjectif possessif masculin... et « ma » un adjectif possessif féminin.

pouvoir ou des gouvernements, ceux des syndicats et de leurs congrès qu'on analyse... mais c'est surtout l'analyse des productions sur l'internet qui s'intensifie.

De jeunes chercheur.e.s s'interrogent ainsi sur le rôle de l'analyse du discours et/ou de la sociolinguistique dans la société actuelle (voir Canut *et al.* 2000, à titre d'exemple) : ces courants permettent-ils de répondre à une demande sociale ? quel est l'engagement des chercheurs qui travaillent sur le terrain ? Et l'analyse s'empare des formes nouvelles que prend la diffusion d'informations ou de savoirs ou de débats sociétaux sur l'internet (réseaux sociaux, blogs, etc.), ou bien encore elle s'attache à écouter la parole de ceux que les économies libérales actuelles ne « voient » pas : les sans-domicile, sans-papiers, sans-travail, sans-terre, voire les vulnérables, les personnes fragiles... et aussi tous ceux qui se sentent « stigmatisés » par le racisme et le sexisme, y compris par les mots qui s'y réfèrent.

Il n'est alors pas étonnant que la réflexion sur l'écriture inclusive aille au-delà du langage épïcène : « *outre le genre*, signale *Wikipedia* (site consulté en octobre 2020), *elle vise à éviter toute discrimination, comme celle liées aux situation de handicap, à l'âge ou à l'origine ethnique* ». Mais davantage encore, la neutralisation de la binarité du genre « *peut être vue comme une stratégie pour signifier la continuité entre le féminin et le masculin* » et « *dans ce sens l'écriture inclusive permet, par exemple, à des personnes **d'instancier graphiquement** qu'elles se définissent comme trans, binaires ou comme intersexes* » (Aron Arnold, *Semen* 44, 2018, § 9, c'est moi qui souligne).

Ce n'est donc plus seulement les philosophes et penseurs de l'ADF des années 1960-1970 qu'on cite (bien qu'on les lise et qu'on s'en inspire encore : Foucault et Pêcheux à travers la notion de « *formation discursive* » – voir Baronas 2007 pour une synthèse de travaux en France et au Brésil, notion qui serait intéressante à « retravailler » à propos de l'écriture inclusive...). Car, au delà des travaux qui portent sur l'écriture inclusive, on fait appel aux réflexions de philosophes actuels qui, à partir des réflexions de Merleau-Ponty, réfléchissent aujourd'hui aux notions de « lutte pour la reconnaissance » (Axel Honneth) et donc de lutte pour la « visibilité », telle que la définit Olivier Voirol, et que la décrit Susana Bleil 2005 :

« une pratique sociale réglée par des normes et susceptible de se muer en exigence politique autour de laquelle des acteurs individuels ou collectifs entrent en confrontation » (Olivier Voirol 2005, p. 10)

« Avoir un visage pour exister publiquement : l'action collective des sans terre au Brésil » (Susana Bleil 2005, p. 123-153)

Ainsi la réflexion sur l'écriture inclusive prend un tour davantage politique, comme le fait aussi le féminisme lorsqu'il s'interroge sur l'origine sociale de ses supportrices et prône « un féminisme pour les 99% », ce qui conduit à penser une intersectionnalité qui prenne en compte les races, la classe et le genre, afin d'analyser les inégalités, les femmes occupant souvent des emplois moins valorisés et moins rémunérés que les hommes.

C'est d'ailleurs ce que la pandémie de la Covid-19 a montré à l'échelle mondiale, comme le rapporte le n° 1586 de mars 2021 de la revue *Courrier international* : « Chômage, précarité, surmenage... Des États-Unis au Japon, les femmes paient le prix fort de la pandémie » (www.courrierinternational.com)⁵, et c'est ce qui contribue à faire évoluer les

⁵ Outre que la question s'affiche à la une, on trouve dans ce numéro des extraits traduits en Français du *New York Magazine*, un dessin du *New York Times*, des extraits du *South China Morning Post* (Hong Kong), du

travaux vers une prise de position davantage politique que linguistique (Arruzza, Bhattacharya & Fraser 2019), ce qui est signalée par ailleurs dans la presse quotidienne française : « Le féminisme n'a pas pour but d'assurer l'égalité des femmes privilégiées » (Titre du journal *Libération*, le 29-07-2019, p. 18-19). Cela montre l'importance prise par ce questionnement, qui s'élargit aux médias destinés au grand public et aux réseaux sociaux, et en tout cas le tournant du débat qui est parti, en France à ses débuts, de la féminisation des noms de métiers, et qui s'étend désormais aux personnes victimes de stigmatisations, afin de les faire sortir de leur « invisibilité », y compris dans la façon de les nommer.

Références bibliographiques

- Abbou J. (2017) : « (Typo)graphies anarchistes. Où le genre révèle l'espace politique de la langue », *Mots. Les langages du politique*, n°113, 53-72. En ligne.
- Abbou J. (2018) : Le genre linguistique, une catégorie sémiotique. Propositions pour une approche herméneutique du genre en langue, *Semen* 42. En ligne sur www.journals.openedition.org
- Abbou J., Aron A. & N. Marignier dir. (2018) : Le genre, lieu discursif de l'hétérogène, revue *Semen* 44, En ligne sur www.journals.openedition.org
- Abbou J., Aron A., Candea M. et Marignier N. (2018) : Qui a peur de l'écriture inclusive ? Entre délire eschatologique et peur d'émasculation. Entretien, *Semen* 44, 2018. En ligne
- Alpherats My (2018) : « Français inclusif : conceptualisation et analyse linguistique », *Congrès Mondial de Linguistique française*, SHS Web of conferences 46, 13303. En ligne
- Arruzza C., Bhattacharya T. & N. Fraser (2019) : *Féminisme pour les 99%. Un manifeste*. Paris, La Découverte.
- Baronas R. L. org. (2007) : *Análise do discurso : apontamentos para uma história da noção-conceito de formação discursiva*. São Carlos, SP, Pedro & João Editores.
- Bleil, S. (2005) : « Avoir un visage pour exister publiquement : l'action collective des sans terre au Brésil », *Réseaux* n°129-130, p. 123 à 153. En ligne
- Boutet J. (2017) : « La pensée critique dans la sociolinguistique en France ». *Langages & Société* 160-161, p. 23-42. En ligne
- Butler J. (2019 [1990]) : *Trouble dans le genre : le féminisme et la subversion de l'identité*. En ligne sur www.books.google.com
- Candea M. & L. Véron (2019) : « Langage, langue et pouvoir » et « Masculinisation et féminisation du français : la langue comme champ de bataille » dans *Le français est à nous ! Petit manuel d'émancipation linguistique*, Paris, La Découverte.
- Canut C. et al. (2018) : *Le Langage, une pratique sociale. Éléments d'une sociolinguistique politique*. Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté.
- Cixous H. (1976), « Le sexe ou la tête », *Cahiers du Grif* n°13, Bruxelles.
- Charaudeau P. (2018) : « L'écriture inclusive au défi de la neutralisation en français », dans *Le Débat*, n°199, p. 13-31.
- Chetcuti N. et L. Greco dir. (2012) : *La face cachée du genre*. Presses Sorbonne Nouvelle. En ligne sur www.books.openedition.org
- Dewey J. (2015, traduction) : *Le public et ses problèmes*, Paris, Gallimard, folio, essais.
- Greco L. éd. (2014) : « Recherches linguistiques sur le genre : bilan et perspectives », *Langage & Société* n° 152 (2). En ligne
- Honneth A. (2000, traduction) : *La lutte pour la reconnaissance*. Paris, Les Éditions du Cerf.

journal *Hankyoreh* (Corée du sud), du quotidien japonais *Mainichi Shimbun*, du journal *Liberté* (Algérie) et des informations sur la situation des femmes « en temps de pandémie » en Allemagne, au Mexique, au Canada, en Turquie, etc. ainsi qu'un long interview de Silvia Federici, universitaire et militante féministe (p. 24-34).

- Honneth A. (2006, traduction) : *La société du mépris. Vers une nouvelle théorie critique*. Paris, La Découverte.
- Lecolle M., Veniard M. & O. Guérin (2018) : « Vers une sémantique discursive : propositions théoriques et méthodologiques », *Langages* n° 210. En ligne sur www.cairn.info
- Longhi J. éd. (2015) : « Stabilité et instabilité dans la production du sens : la nomination en discours », *Langue française* 188.
- Manesse D. & G. Sioufi dir. (2019) : *Le féminin et le masculin dans la langue. L'écriture inclusive en questions*. Paris, ESF Sciences humaines.
- Moirand S. (2016) : « De l'inégalité objectivée à l'inégalité ressentie et aux peurs qu'elle suscite : les réfugiés pris au piège de l'identité », RELIN, *Revista de Estudos da Linguagem*, Belo Horizonte, Brésil, v. 26, n.3, p. 1015-1046. En ligne
- Moirand S. (2020) : « Retour sur l'analyse du discours française, suivi de quelques réflexions sur une sémantique en construction », *Pratiques* n°185-186. En ligne sur www.openeditionjournals.fr
- Rabatel A. & L. Rosier eds (2019) : Les défis de l'écriture inclusive, *Le discours et la langue. Revue de linguistique française et d'analyse du discours*, Tome 11.1., Université Libre de Bruxelles. En ligne
- Vadot M., Roche F. & C. Dahou dir. (2017) : *Genre et sciences du langage : enjeux et perspectives*. Montpellier, Presses universitaires de la Méditerranée.
- Voirol O. (2005) : « Visibilité et invisibilité : une introduction » et « Les luttes pour la visibilité ». Esquisse d'une problématique », *Réseaux*, n°129-130, 9-36 et 89-120. En ligne
- Yaguello M. (2018 [1978]) : *Les mots et les femmes. Essai d'approche sociolinguistique de la condition féminine*. Paris, Éditions Payot et Rivages.

Titulaire d'une thèse en sciences du langage et d'une thèse d'État ès lettres et sciences humaines, Sophie Moirand est actuellement professeure émérite de l'Université Sorbonne Nouvelle (Paris), où elle a créé le Centre de recherches sur les discours ordinaires et spécialisés et la collection *les Carnets du Cediscor* (Presses Sorbonne nouvelle et en ligne sur revues.org). Co-directrice d'ouvrages collectifs, auteure d'ouvrages et de nombreux articles en France et à l'étranger, elle a publié *Les discours de la presse quotidienne. Observer, analyser, comprendre* (Presses universitaires de France, 2007, trad. en arabe en 2009, en espagnol en 2018, en italien en 2020), ainsi que, plus récemment, (dans *les Cahiers de praxématique, Corpus, Langue française, Linx, Pratiques, Tranel* en Suisse, *Semiotica* en Allemagne, *Bakhtiniana, Heterotopica et ReLIN* au Brésil, *Repères Dorif* en Italie, etc.) des textes sur l'analyse du discours française, le dialogisme, l'événement médiatique, les genres du discours, l'hétérogénéité énonciative, les noms d'événements, la crise des migrants, les inégalités et les discours d'actualité comme la crise de la Covid-19 (pdf disponibles sur scholar.google.fr en tapant "Moirand + Sophie").



UNIVERSIDAD METROPOLITANA
DE CIENCIAS DE LA EDUCACIÓN
DEPARTAMENTO DE FRANCÉS

COLOQUIOS UMCE 2020

Lenguaje, masculinidades e inclusión en las universidades públicas



“L’écriture inclusive entre langue, discours et société”,
Dra. Sophie Moirand, profesora emérita en ciencias del lenguaje
de la Universidad Sorbonne Nouvelle (Francia).
Viernes 6 de noviembre, 10:00 hrs (Chile).
Con traducción simultánea al español.



“Para entendernos: lenguaje inclusivo”,
Dra. Eulàlia Lledó, investigadora en sesgos sexistas y
androcéntricos en la lengua y en la literatura.
Viernes 13 de noviembre, 10:00 hrs (Chile).



“40 años de propuestas de lengua no sexista: el caso de Catalunya”, Dra. Carme Junyent, profesora e investigadora de la Universidad de Barcelona.
Viernes 20 de noviembre, 10:00 hrs (Chile).



“Lenguaje inclusivo, universales, sexo y género”,
Dr. José Olavarría, investigador en estudios de género y
masculinidades.
Viernes 27 de noviembre, 10:00 hrs (Chile).



“Narrativas, lenguaje y prácticas sociales de género en la educación superior: una mirada desde los hombres y las masculinidades”, Dr. Sebastián Madrid, investigador del Programa de las Naciones Unidas para el Desarrollo PNUD.
Viernes 27 de noviembre, 15:00 hrs (Chile).

Organiza:
Departamento de
Francés de la
UMCE

INSCRIPCIÓN GRATUITA EN:
<https://forms.gle/iQNyVkbzGoQDUyK6>